

Animateur :

CSE - Activités Sociales et Culturelles (ASC)

17 au 19 Juin 2024

Lieu du stage : Maison des Syndicats - Union
Départementale CGT - 18, rue de l'Oiselet -
37550 Saint-Avertin

Lundi 17 juin	Mardi 18 juin	Mercredi 19 juin
Début 8h30		
<i>Internenant</i>	<i>Intervenant</i>	<i>Intervenant</i>
Accueil	Les outils pour la réalisation et la mutualisation	La démarche syndicale et le fonctionnement du CSE sur les questions d'ASC
L'élaboration du projet CGT d'ASC	Le financement des ASC	La démarche CGT pour impliquer les syndiqué.e. et les salarié.e.s
La définition CGT des ASC	Les règles de présentation d'un budget, la subvention de l'entreprise et la participation financière des salarié.e.s	Le fonctionnement du CSE sur les questions d'ASC
12h00 - Repas pris en commun		
Reprise 14h00		
Le projet CGT d'ASC	Les règles de présentation d'un budget, la subvention de l'entreprise et la participation financière des salarié.e.s	Le fonctionnement du CSE sur les questions d'ASC
Les outils pour la réalisation et la mutualisation		Evaluation